

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Les Souscripteurs du Lloyd's (nom utilisé au Québec par Lloyd's Underwriters)

Avis de modification de permis – Ajout de catégorie d'assurance
Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité ») a modifié, en date du 5 juillet 2018, le permis de Les Souscripteurs du Lloyd's afin d'y ajouter la catégorie « assurance de titres ».

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance contre la maladie ou les accidents
- Assurance automobile
- Assurance aviation
- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance cautionnement
- Assurance crédit
- Assurance contre le détournement
- Assurance de frais juridiques
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance de titres
- Assurance maritime

Le représentant principal au Québec est monsieur Sean Murphy dont l'établissement d'affaires est situé au 1155, rue Metcalfe, bureau 2220, Montréal (Québec) H3B 2V6.

Le siège de l'assureur est situé au One Lime Street, Londres, EC3M 7HA, Royaume-Uni.

Fait le 5 juillet 2018

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information